

## Citoyens éclairés. Le centre social interpellé sur le wifi



L'association les Citoyens éclairés mène des actions contre les compteurs communicants Linky mais informe aussi les citoyens sur l'utilisation nocive du wifi. Lundi, Danièle Bovin et Michèle Lachèvre ont rencontré la direction du centre social

Albert-Jacquard pour l'interpeller sur le fait que du wifi a été installé dans les locaux du centre, alors que celui-ci accueille femmes enceintes, jeunes mamans, bébés et jeunes. Or la loi Abeille votée en février 2015 interdit le wifi dans les lieux accueillant des enfants de moins de 3 ans.

« Nous travaillons surtout en ethernet et la borne wifi est ouverte uniquement sur demande pour les activités, notamment du Mardi numérique. Il n'y a pas de wifi dans la ludothèque qui accueille les activités des plus jeunes », leur a répondu la directrice du centre social.

*Le Tel 10 fev 2018*